

Séance du 30 septembre 2025

Nombre de conseillers municipaux : 23

Date de la convocation : 25/09/2025

En exercice : 23

Date d'affichage : 26/09/2025

Ayant pris part à la délibération : 18

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :

L'an deux mil vingt-cinq et le 30 septembre, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Monsieur DUVAL Patrick, Monsieur FOISSIER Vincent, Madame GIBEAU Hélène, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSÉ Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Monsieur MARTIN Patrice, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Monsieur BOHÈME Alain donne pouvoir à M. AUBERT Jacques, Madame GOULAY Martine, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle donne pouvoir à Mme LAFOSSÉ Anne Mary, Madame MORIN Laurence donne pouvoir à Mme GIBEAU Hélène, Monsieur SCHACHER Christophe donne pouvoir à M. ROUSSEAUX Pierre,

Absents : Madame ANFRAY Virginie, Madame MARIE Christelle, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Monsieur LE FOLL Alain

Objet : devis Colis des ainés

Délibération 57 /2025

Vu le devis de l'entreprise Paul Larédy 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE, relatif au le colis des ainés de fin d'année d'un montant de 7 980.00€ TTC pour 280 colis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le devis.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie conforme, le 2 octobre 2025

Le Maire



Le secrétaire

A. LE FOLL